(c) Tous droits réservés. Lynda Guillemaud 2017.

1ère partie

Le sang de la Bastille[1]

"Le sang de la Bastille cria dans toute la France : l'inquiétude auparavant irrésolue se déchargea sur les détentions et le ministère. (...) Ce qui portait l'empreinte de l'esclavage dont on était accablé, frappait plus l'imagination que ce qui menaçait la liberté qu'on n'avait pas ; ce fut le triomphe de la servitude."

Louis-Antoine Saint-Just

Scène 1

Depuis le matin, le glas sonnait sans relâche au clocher des églises, à Versailles comme à Paris. Un carrosse richement armorié, mais portant les effets noirs, stationna devant la chapelle de Meudon, faisant se retourner les quelques passants. Une grande dame en descendit, vêtue en grand deuil et tenant la main à un petit garçon de huit ans en uniforme de page de la Maison du Roi.

Elle fit entrer le garçon devant elle dans la chapelle, maintenant la lourde porte en bois de l'édifice. À l'intérieur, des centaines de bougies éclairaient la nef. Plusieurs personnes priaient, agenouillées sur les prie-dieu, dans un silence recueilli, tandis que d'autres s'inclinaient respectueusement devant un petit cercueil de velours blanc clouté d'argent dans lequel reposait le corps embaumé du Dauphin.

Depuis plus d'un an, le fils aîné du roi était malade ; son corps devenait progressivement rachitique et bossu, il avait une hanche plus haute que l'autre. Maigre et affaibli, il ne se déplaçait plus que soutenu par deux personnes, le torse enfermé dans un corset de fer. La tuberculose avait eu raison de lui le mardi 4 juin 1789, à une heure du matin, à Meudon où sa mère Marie-Antoinette l'avait emmené en espérant le guérir.

Alexandre de Flogeac ne put s'empêcher de renifler un sanglot et ferma les yeux avec détermination pour ne pas laisser ses larmes couler. Le petit garçon allongé là avait seulement quelques mois de moins que lui et il était mort. Alexandre trouvait cela injuste : le roi avait besoin d'un héritier, le royaume avait besoin d'un Dauphin, pourquoi la mort avait-elle pris le petit Louis Joseph et pas un autre enfant ?

Surtout, il ne pouvait oublier les mois bénis passés à Versailles, il y a quelques années. Ils n'avaient que quatre ans, à l'époque. Le roi avait envoyé la duchesse de Flogeac en mission à Saint-Domingue et Alexandre était resté en France. Louis XVI lui avait offert sa protection en le nommant dans la Maison du dauphin. Alexandre était devenu le compagnon de jeu de Louis Joseph. Malgré la santé déjà fragile de l'enfant royal, les deux garçons avaient vite sympathisé. Le Dauphin était un enfant triste mais remarquablement intelligent, comme l'était son oncle le duc de Bourgogne et qui, s'il n'était pas décédé prématurément, aurait dû porter la couronne à la place de Louis XVI... Alexandre pensa que, décidément, le destin de la famille royale était bien funeste.

Eléonore de Flogeac, comtesse de La Ferrière, jeta un coup d'œil à son fils et admira son sang-froid. Elle avait toujours été émue et fière de la prestance de son fils aîné. Elle retrouvait en lui, au fur et à mesure qu'il grandissait, la personnalité et les traits de son premier mari,

---

[1] *J'emprunte le titre de cette partie à Claude Manceron, qui avait lui-même repris le mot de Saint-Just pour intituler le cinquième tome de son essai* Les hommes de la Liberté, *des biographies entrecroisées des hommes et femmes qui ont fait la Révolution.*

Sébastien de Flogeac, assassiné peu avant la naissance du petit garçon. Dernier héritier de la grande famille des Flogeac et du duché de Guyenne, Alexandre semblait investi de sa lourde descendance depuis son plus jeune âge. De sa condition, il avait développé un caractère indépendant que d'aucuns prenaient pour de l'arrogance, mais en lequel sa mère reconnaissait une certaine fierté de gentilhomme que son père avait aussi... et qu'elle ne pouvait renier non plus. Alexandre de Flogeac mêlait l'entêtement des Bretons à la détermination des Aquitains.

Cet après-midi-là, elle constatait encore une fois combien la force de caractère de son fils était grande. Elle savait combien l'annonce de la mort du Dauphin avait pourtant affecté Alexandre. C'était lui qui avait demandé l'autorisation au roi de venir se recueillir devant le cercueil de son ami. Louis XVI, touché par cette sollicitude, avait donné son accord. C'était même un baume au cœur du souverain après l'indifférence générale dans laquelle les députés avaient accueilli la nouvelle du deuil qui le frappait.

Les États Généraux étaient assemblés depuis un mois lorsque le dauphin rendit son dernier souffle. Mais alors que tout un royaume était suspendu aux décisions qui découleraient de cette réunion, les États avaient été comme frappés de paralysie dès le lendemain de la cérémonie d'ouverture, à laquelle Eléonore n'avait pu assister, clouée au lit après l'accouchement difficile de son troisième enfant. Son demi-frère Matthieu de Chaulanges, qui s'était fait élire député du Tiers État dans sa baronnie lorientaise lui racontait par le menu les événements des États.

Seulement voilà, depuis un mois, absolument rien ne s'était passé salle des Menus-Plaisirs où le millier de députés avait pris place le 5 mai 1789. La procession inaugurale, la veille, avait pourtant été belle et solennelle, traversant Versailles depuis l'église Notre-Dame jusqu'à l'Église Saint-Louis devant plus de cinq cent mille spectateurs. La salle de l'Hôtel des Menus de Versailles, qui avait servi en 1787 à la tenue de l'assemblée des Notables, avait été réaménagée, le nombre de députés étant de beaucoup supérieur et, surtout, parce qu'il fallait loger séparément les trois ordres. La salle primitive avait donc été agrandie de deux galeries sur chacun de ses côtés. Les travaux avaient commencé le 2 mars 1789 pour se terminer la veille de l'ouverture des États Généraux. La décoration fut l'œuvre des services des Menus-Plaisirs et du Garde-Meuble. On utilisa les banquettes du château, de la chapelle, des salles de spectacles... mais comme c'était loin d'être suffisant, on fit venir aussi des sièges des châteaux de Marly, de Compiègne et de Fontainebleau et on fit construire des centaines de petites banquettes rudimentaires.

Mais le soufflé était retombé dès le lendemain, pour la séance d'ouverture : si le discours du roi fut écouté, celui du ministre Necker déçut. Pendant près de trois heures, il endormit les députés de considérations économiques et financières dont ils n'avaient cure. Ils attendaient des plans, des propositions, des idées neuves : ils n'eurent que des poncifs, des maladresses, des hésitations. Louis XVI avait quitté la salle sous les ovations, mais la déception se lisait sur tous les visages.

Le 6 mai, les députés des trois ordres se retrouvèrent dans leur salle respective, le clergé et la noblesse à l'étage et le Tiers dans la salle principale, seule capable de tous les recevoir. Et là, ce fut le blocage, à cause d'un problème qui n'aurait dû être qu'une formalité et qui était devenu une question de principe : la vérification des pouvoirs de chaque élu.

En théorie, il s'agissait pour les députés de vérifier mutuellement que chacun d'entre eux était bien régulièrement élu. Mais si la noblesse et le clergé avaient commencé dès le lendemain de la cérémonie d'ouverture à se vérifier entre eux, les députés du Tiers État avaient tout bonnement refusé. Pour la simple et bonne raison qu'accepter une vérification par Ordre voulait dire que tout le monde acceptait la délibération par Ordre. Or, les députés du Tiers, Mirabeau en tête, militaient pour la délibération par tête. Depuis le 6 mai, donc, le

Tiers attendait que les députés de la noblesse et du clergé le rejoignent pour procéder à une vérification collective et commune.

Cette inaction avait rendu Eléonore folle de rage, même si elle ne pouvait qu'admettre que le Tiers avait raison de refuser la séparation. Matthieu de Chaulanges lui en avait expliqué les motifs et elle n'avait pu que s'incliner devant le bien-fondé de la décision. Une petite cinquantaine de députés de la noblesse, emmenés par La Fayette, avaient bien protesté au sein de leur ordre et avaient voté pour la réunion des trois, mais ils étaient minoritaires. Au sein du clergé, la cassure était plus nette : le haut clergé imposa la vérification séparée à une courte majorité. Malgré des échanges polis et courtois entre émissaires des différents ordres, la situation s'était vite retrouvée bloquée mi-mai. Le seul qui pouvait démarrer enfin la machinerie des États Généraux, c'était le Roi.

Mais le roi, à ce moment-là, était à mille lieues de ces considérations. D'abord, il pleurait son fils, qu'il aimait tendrement, incapable de comprendre que la politique devait reprendre ses droits. Pourtant, l'inaction des États ne pouvait être admise par le peuple qui en attendait tant et qui essuyait une nouvelle disette. Mais surtout, Louis XVI était proprement coupé des députés, alors même que ces derniers réclamaient vainement une entrevue par l'intermédiaire de leur doyen, le député Jean-Sylvain Bailly. En réalité, le Garde des Sceaux Barentin faisait tout bonnement barrage entre les députés du Tiers et le monarque.

Alors, dans l'ombre, les manœuvres se multipliaient : Mirabeau essayait de se rapprocher de Necker, oubliant que le ministre n'avait pas digéré les libelles contre lui. Les élus de Bretagne, emmenés par Molleville, ne furent pas plus récompensés car Necker refusait tout contact avec les députés afin de ne pas être accusé de corruption.

Loin de tout cela, Louis XVI et la famille royale s'étaient retirés une dizaine de jours à Marly après la mort du Dauphin. Le deuil officiel de la Cour devait durer deux mois et demi mais, quelques jours à peine après que les députés soient venus asperger d'eau bénite le cercueil de velours blanc, le doyen Bailly avait de nouveau réclamé une entrevue avec le roi. Excédé, Louis XVI avait refusé avec hauteur.

— N'y a-t-il donc pas un père parmi ces gens-là ?

Face au corps embaumé de Louis Xavier, Eléonore ne pouvait s'empêcher d'admettre la cruauté de ces chevauchements de calendrier. Elle comprenait tout autant l'exaspération des députés que celle du Roi. Il allait pourtant bien falloir que cette assemblée en laquelle on voyait le messie se mette enfin en branle. Le dernier fils du couple royal, Louis Charles, avait endossé le titre de Dauphin de France, à quatre ans. Ce serait le futur Louis XVII.

— Veux-tu rentrer, Alexandre ? murmura Eléonore en se penchant vers son fils qui retenait avec peine ses sanglots.

Le garçonnet hocha la tête et, s'agenouillant une dernière fois devant le cercueil de son royal ami, laissa rouler son unique larme.

Scène 2

Matthieu de Chaulange entra en coup de vent dans l'hôtel de Sully-Béthune, où résidait sa demi-sœur Eléonore depuis des années. Olivier de La Ferrière, son second mari, officier de la Marine royale, y avait pris ses quartiers également après leur mariage voici trois ans. Depuis quelques mois, Matthieu y vivait aussi, avec sa jeune épouse Louise.

Il portait l'uniforme imposé des députés du Tiers État avec une certaine fierté, bien qu'il fut membre de la noblesse. Il ne reniait ni son état de bâtard de servante, ni sa légitimation comme héritier du baron de Chaulanges, son père et celui d'Eléonore, sur son lit de mort.

— Eléonore, Louise !

Sa voix de stentor résonnait dans l'antichambre dallée de marbre du bâtiment et il se mit à courir vers les étages, ouvrant les portes, les refermant aussitôt. Bientôt, il fut poursuivi par une armée de servantes et de valets qui essayaient vainement de l'arrêter.

— Monsieur, monsieur ! criait la gouvernantes en tentant de le rattraper. Non, pas ici, vous allez réveiller monsieur Vincent...

Matthieu se figea, la main sur la poignée de la porte. Il avait oublié le bébé de sa sœur ! Il se mordit les lèvres, tandis que la gouvernante, Julie, s'arrêtait à ses côtés, essoufflée mais souriante. De l'autre côté de la porte, un léger vagissement se fit entendre et Julie fronça les sourcils, cette fois. Elle mit son doigt sur sa bouche et abaissa la poignée de la porte.

Dans la chambre baignée dans une douce pénombre, Eléonore se tenait au pied d'un berceau qu'elle balançait doucement.

— Je suis désolé, murmura Matthieu en entrant à pas feutrés. Je l'ai réveillé ?

La comtesse eut un beau sourire et secoua la tête.

— Non, je viens juste de le coucher... Sortons. Tu avais quelque chose d'important à m'annoncer, peut-être ?

Le ton était ironique mais amusé et Matthieu se mordit de nouveau les lèvres, tandis que la gouvernante prenait la place de la comtesse devant le berceau. Eléonore et Matthieu sortirent de la chambre et rejoignirent la terrasse de l'hôtel, qui donnait sur le mignon petit jardin enserré entre les deux bâtiments.

— Alors, que se passe-t-il ?

Matthieu n'en revenait pas de la sérénité dans laquelle sa sœur se trouvait depuis la naissance de son fils. Elle se posait, délicate, comme un souffle, elle qu'il avait toujours connue guerrière et indisciplinée...

— On est en train de gagner, Eléonore, déclara-t-il enfin avec un large sourire. Tu sais qu'il y a quelques jours, le Tiers a sommé solennellement les deux autres ordres de nous rejoindre pour procéder à la vérification commune des pouvoirs.

— Oui, il était temps, après plus d'un mois ! Mais j'imagine que les nobles et le clergé n'y ont pas répondu ?

— Tu imagines bien. Devant l'absence de réponse, nous avons décidé prendre le taureau par les cornes et de valider les élections unilatéralement. Tant pis pour les absents !

— Ah, bravo ! Enfin, vous passez enfin à l'insubordination ! félicita la jeune femme.

— Eh bien, figure-toi que trois curés du Poitou ont rejoint nos rangs, puis cinq autres... Tant et si bien que nous avons décidé, il y a deux jours, de nous constituer en assemblée autonome, puisque les deux autres ordres restent chez eux. Alors, nous avons débattu pour nous trouver un nom... et l'imposer au roi.

— Deux jours pour un nom ? Tudieu, les réformes vont prendre plus de temps que prévu !

Eléonore partit d'un grand rire sonore si communicatif que Matthieu, vexé tout d'abord, ne put s'empêcher de sourire lui aussi. Elle avait raison, du reste : le choix du nom avait été l'occasion d'une bataille assez cocasse de vocabulaire... pour finalement revenir à la simplicité. Ce fut un député obscur du Berry qui proposa le terme d'Assemblée Nationale, pourtant utilisé par Mirabeau dans un discours fin mai dédié à un tout autre sujet...

— Mais c'est Sieyès qui a présenté la motion au vote, tout à l'heure, conclut Matthieu, alors que Louise arrivait sur la terrasse. Le nom d'Assemblée Nationale a été adopté à 491 voix contre 90... Puis une adresse au roi a été passée pour lui faire part de notre décision.

— Qu'est devenu le doyen Bailly ? demanda Louise en s'asseyant à côté d'Eléonore. Il était pourtant un bon guide pour vous...

— Aussi l'avons-nous gardé, expliqua Matthieu. Il a démissionné de son poste de doyen et nous l'avons élu président de l'Assemblée nationale...

— Et que va-t-il se passer maintenant ?

La question de Louise cueillit Matthieu à froid. Soudain embarrassé, il se laissa tomber plus qu'il ne s'assit sur le fauteuil qui se situait à sa proximité immédiate. Eléonore retint un

rire derrière sa main en faisant un clin d'œil à Louise, tout en observant Matthieu qui se frottait le menton en réfléchissant.

Sans le savoir, sa jeune épouse avait touché du doigt le paradoxe de ces révolutionnaires qui s'ignoraient. Arrivés là sans aucune volonté de mettre à mal une monarchie séculaire, ils étaient à mille lieues d'imaginer que, lentement, ils se transformaient en révolutionnaires sur le point de reconstruire toute une société.

— Vous voilà bien perplexe, mon beau-frère, fit soudain la voix d'Olivier de La Ferrière.

Le jeune comte vint à eux, s'inclina et baisa longuement la main que lui offrait Eléonore. Les yeux dans les siens, les lèvres sur sa peau, il sourit puis revint à Matthieu qui se lança de nouveau dans la narration des journées passées aux États, devenus Assemblée nationale.

— Eh bien, maintenant, nous allons pouvoir nous mettre à travailler, conclut-il. Voilà ce qui va se passer...

Ce fut en effet ce qu'il advint, même si la réponse du roi au président Bailly doucha quelque peu l'enthousiasme des députés : "Je désapprouve l'expression répétée de classes privilégiées que le Tiers Etat emploie pour désigner les deux premiers Ordres", disait le billet royal. La proclamation de l'Assemblée nationale avait raidi Louis XVI mais aussi Necker, pour une fois d'accord sur le fond. Retiré à Marly avec la famille royale pour y pleurer leur fils, le roi avait pourtant fini par se mettre au travail, aidé - ou plutôt manipulé - par les Polignac, acquis au comte d'Artois, le dernier frère du roi.

Louis XVI s'était résolu, quelques jours auparavant, à organiser la séance royale que les députés lui réclamaient pour débloquer la situation d'impasse dans laquelle ils se trouvaient depuis la séance d'ouverture. Mais alors qu'il imaginait au départ cette séance pour réconcilier les trois ordres, Louis XVI, fâché par l'insubordination manifeste des députés du Tiers, voulait désormais satisfaire au contraire le clergé et la noblesse.

Necker était seul contre ce parti de la Cour dont l'objectif était maintenant de renverser ces États et de renvoyer les députés chez eux. Il croyait encore possible d'arranger les choses mais il sentait la disgrâce venir... même si Louis XVI le sollicita pour élaborer, avec lui, le plan de cette fameuse séance plénière dont il avait fixé la date au 22 juin.

Pendant ce temps, les députés du clergé avaient fini par rejoindre les rangs de l'Assemblée, sous les vivats de la foule. Le même jour, 19 juin, l'Assemblée avait tenu sa première vraie séance en constituant plusieurs comités d'une vingtaine de membres. Le premier d'entre eux fut chargé de réfléchir à la manière de remédier à la rareté et à la cherté des grains : on l'appela le "comité des subsistances". Il y eut également un comité de truc, un comité de machin, etc. Personne n'imaginait alors ce qui se tramait à Versailles, dans le secret bien gardé du cabinet du roi.

Scène 3

L'aube poussive de ce 20 juin 1789 naquit sous un déluge de pluie qui accompagna toute la journée. Matthieu maugréa en sortant de l'hôtel de Sully et renfonça son chapeau sur ses oreilles en faisant avancer son cheval. Eléonore le suivait, ainsi qu'Olivier, à cheval eux aussi. Ils prirent la direction de Versailles, pour rejoindre l'hôtel des Menus-Plaisirs où devait se tenir la séance quotidienne de l'assemblée nationale.

Depuis le récit de son frère quelques jours auparavant, Eléonore brûlait d'envie d'assister aux travaux des députés, même si Matthieu l'avait prévenue que l'on entendait parfois plus souvent la sonnette du président Bailly que les interventions des orateurs ! Les députés faisaient l'expérience du parlementarisme et de ses excès : les invectives, les petites phrases et les formules, la rhétorique et la diabolisation l'emportaient parfois sur le raisonnement et la réflexion... Mais la jeune femme avait insisté et Olivier avait décidé de l'accompagner, curieux lui aussi de savoir à quoi ressemblait les débats des députés, sous couvert de protection de son épouse.

Il n'avait même pas protesté lorsqu'elle avait enfilé son costume de chevalier de Keroman, celui au sujet duquel ils s'étaient disputés tant de fois et qui avait failli causer leur perte. Il avait fini par se faire à la double identité de son épouse, quelquefois homme sous les traits du chevalier, plus souvent femme, délicieuse comtesse de La Ferrière dont il était fou amoureux. Il avait longtemps bataillé contre lui-même avant d'accepter cet ordre des choses qui allait à l'encontre de ses principes, mais l'amour avait été le plus fort. Pour ne pas perdre Eléonore, il fallait accepter toutes les Eléonore...

Il ne fallait pas deux heures pour rallier Versailles à cheval depuis l'hôtel de Sully mais le soleil commençait à se lever lorsqu'ils arrivèrent en vue de la salle des Menus-Plaisirs, toute proche du château. À travers le rideau de pluie, Matthieu distingua un nombre inhabituel de soldats en armes et il fronça les sourcils.

— C'est curieux, vous n'aviez pas dit que les Gardes Françaises étaient si nombreux, remarqua Olivier en venant à la hauteur de son beau-frère.

— À vous dire le vrai, ce n'était pas le cas jusqu'à hier, murmura-t-il. Ce déploiement de forces ne me dit rien qui vaille...

Plus ils s'approchaient et plus le pathétique de la situation les frappait : environ cinq cent représentants étaient assemblés là, piétinant dans la boue et grelottant sous la pluie, rugissant et vociférant, sans parler du millier de sympathisants qui, à l'image d'Olivier et Eléonore ce jour-là, avaient l'habitude d'assister aux séances dans les tribunes de la salle.

Matthieu arrêta son cheval et mit pied à terre. Il tendit les rênes à sa sœur et se dirigea vers l'entrée.

— Je vais essayer d'en savoir plus, dit-il seulement. Attendez-moi !

La main en visière sur le front, Eléonore essayait de suivre son frère du regard, debout sur ses étriers. Il ne fut pas long avant de revenir. Son visage était consterné.

— Le roi a fait fermer la salle. Les Gardes Françaises sont là pour en interdire l'accès...

— Quoi ? Mais pour quelle raison ? demanda Eléonore abasourdie.

— Pour préparer la tenue d'une séance royale qui aura lieu lundi 22. Des avis "De par le Roi" sont placardés un peu partout sur les murs de la salle et Bailly a reçu une lettre de M. de Dreux-Brézé, l'intendant des cérémonies, l'informant officiellement. Nous sommes à la rue !

Fascinée par le mouvement continu de la foule amassée devant elle et de la rumeur qui enflait, Eléonore ne réagit pas tout de suite. Le roi voudrait-il dissoudre les États Généraux qu'il ne s'y prendrait pas autrement...

— Que va-t-il se passer ? Ils ne vont pas rester sous la pluie toute la journée !

— Le président a réussi à entrer dans la salle pour récupérer des papiers et les travaux en cours, répondit Matthieu. Quelqu'un a parlé de se réfugier dans une grande salle qui se situe un peu plus loin, la salle du Jeu de Paume. C'est souvent le comte d'Artois qui s'en sert pour jouer, mais elle n'est pas utilisée aujourd'hui...

— Allons-y, alors, décida Olivier. Il faut suivre la foule si nous ne voulons pas finir écharpés.

L'affront du décret royal avait en effet fait monter la pression des députés. Comme un seul homme, ces derniers prirent possession de la salle du Jeu de Paume, qui n'avait pas le décorum de celle des Menus-Plaisirs !

Chacun s'entassa tant bien que mal dans la grande pièce aux murs nus seulement éclairés par des fenêtres horizontales et grillagées près du plafond. Le glouglou de la pluie dégoulinant du toit couvrait presque les voix des députés s'installant dans un brouhaha d'émeute. On récupérait des sièges là où on en trouvant, on construisait des assises de fortunes avec des planches posées sur des caisses, on improvisa une tribune pour le président Bailly.

Eléonore découvrit avec curiosité celui qui avait pris les rênes de cette assemblée nationale quelque peu indisciplinée, alors même que rien ne l'y prédestinait. Astronome, scientifique et

même savant, c'était un homme plutôt discret, sans emphase, réfléchi. Son premier geste, une fois que les députés furent dans la possibilité de l'écouter, fut de lire la lettre de Dreux-Brézé, afin que tous soient informés des mots de Sa Majesté par autre chose que des on-dits.

Si l'intention était bonne, le résultat lui fit craindre le pire. La vexation ne pouvait pas rester lettre morte aux yeux des députés. Les plus modérés parlaient d'adresser une protestation publique à l'intention du roi quand les plus extrémistes voulaient carrément marcher sur Paris, se coupant du roi auquel ils avaient déjà confisqué le pouvoir législatif.

— S'ils marchent sur Paris, c'est l'émeute, murmura Olivier à Eléonore. Ils sont fous...

— Pas tous, heureusement, répondit la jeune femme.

Comme pour ne pas la dédire, le président Bailly passa la parole à Mounier, le même qui avait débattu longuement avec Mirabeau voici quelques jours au sujet du nom à donner à l'assemblée. Cette fois, après avoir joint sa voix aux protestations des extrémistes, il proposa aux députés de prononcer un serment solennel qu'il avait commencé à rédiger. Habilement, aidé par Bailly, Barnave, Le Chapelier, Target, le député Mounier détourna le débat sur l'élaboration de ce texte décisif qui prit une bonne partie de la journée.

Enfin, Jean-Sylvain Bailly prit la parole pour lire solennellement la déclaration qui passera à la postérité sous le nom de Serment du jeu de paume.

« L'Assemblée nationale, considérant qu'appelée à fixer la constitution du royaume, opérer la régénération de l'ordre public et maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle continue ses délibérations dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin, partout où ses membres sont réunis, là est l'Assemblée nationale ;

Arrête que tous les membres de cette assemblée prêteront, à l'instant, serment solennel de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides, et que ledit serment étant prêté, tous les membres et chacun d'eux en particulier confirmeront, par leur signature, cette résolution inébranlable. »

Chaque député fut alors appelé à signer à la table, selon l'ordre des bailliages, provinces et villes. L'assemblée nationale pouvait s'ajourner jusqu'au lundi 22, date de la séance royale fixée par Louis XVI. Mais, encore une fois, les députés ne s'étaient pas soumis à la volonté royale.

Au terme de cette journée mémorable, Eléonore, Olivier et Matthieu rentrèrent épuisés, toujours sous une pluie battante qui n'avait cessé de tomber, transformant les chemins en ravines boueuses. Malgré ce temps exécrable, un large sourire se peignait sur les visages des trois cavaliers, même s'ils firent leur route sans échanger un mot. En réalité, ils n'avaient qu'une envie à l'heure qu'il était : se mettre au sec et au chaud.

Le palefrenier eut à peine le temps de les saluer lorsqu'ils arrivèrent dans la cour du château : ils se précipitèrent à l'intérieur au pas de course, commençant déjà à se débarrasser de leurs oripeaux mouillés et boueux. Comme s'il avait passé la journée à guetter leur retour, Constant, le maître d'hôtel sortit aussitôt de l'antichambre et frappa dans ses mains pour appeler servantes et valets afin qu'ils ramassent les frusques jetées à la va-vite.

— J'ai pensé que ces messieurs-dames apprécieraient un feu à leur retour, même si ce n'est guère la saison, dit-il en leur ouvrant la porte du salon qu'affectionnait Eléonore.

— Ah ! Je reconnais bien là votre prévenance légendaire, remercia la jeune femme en offrant un beau sourire à son serviteur. Nous allons d'abord aller nous changer, je crois...

Constant inclina la tête avec déférence : depuis la mort de son premier mari le duc de Flogeac, Eléonore avait conservé à son service son maître d'hôtel. Ce dernier, ainsi que sa première femme de chambre, Catherine, anciennement sa nourrice, étaient des appuis sûrs et forts auprès desquels elle se savait en sécurité.

Chacun gagna ses appartements sans tergiverser pour endosser des vêtements secs et propres. Dans sa garde-robe, Eléonore choisit une robe "à la chemise", tenue d'intérieur assez

négligée que Marie-Antoinette avait popularisé en jouant à la fermière dans son hameau de Trianon, à Versailles. Eléonore aimait ces robes qui lui rappelaient les toilettes antillaises qu'elle n'avait pas eu le loisir de porter lors de son séjour à Saint-Domingue, mais dont elle avait remarqué le côté pratique.

Lorsqu'elle descendit dans le petit salon, Olivier de La Ferrière et Matthieu étaient déjà installés auprès du feu. Plus loin de la cheminée, sur une méridienne se trouvait Louise, souriante et délicieuse. Elle écoutait le récit de la journée à la salle du Jeu de Paume par les deux hommes qui rivalisaient d'imagination pour lui décrire les événements, lui rapporter les phrases et les mimiques des protagonistes. Voyant entrer Eléonore, Louise désigna un fauteuil.

— Je vous ai laissé la place devant le feu, vous devez avoir froid... Moi j'ai eu bien chaud aujourd'hui !

La comtesse se mit à rire et s'installa dans le fauteuil en présentant ses pieds à l'âtre. Louise avait raison : elle était frigorifiée. Il ne s'agissait pas d'attraper la mort maintenant !

Pas plus perturbés que ça par son arrivée, Matthieu et Olivier continuaient leur récit ; on aurait dit des moulins à parole. Malgré elle, Eléonore n'arrivait pas à avoir le même enthousiasme qu'eux concernant cette journée. Quelque chose la turlupinait, sans qu'elle sache quoi au juste. En réalité, elle craignait que les députés ne s'emballent un peu vite. Ce fut Matthieu qui vit le premier son mutisme.

— Tu as l'air soucieux, Eléonore, dit-il. Quelque chose ne va pas ?

— Loin de moi l'idée de doucher votre optimisme, mais je n'arrive pas à penser que le roi laisse passer ce serment sans broncher, expliqua-t-elle. Je veux bien qu'il ait peu ou prou abandonné la partie pour ce qui concerne le gouvernement du royaume, mais là, vous avez quand même outrepassé toutes les prérogatives qui sont les siennes... Non seulement vous vous êtes désignés comme représentants la Nation à sa place, mais en plus vous vous arrogez le pouvoir de donner une constitution au royaume. Vous vous rendez compte de ce que cela signifie, du message que vous êtes en train de faire passer ?

— Que le roi ne sert plus à rien ? murmura Louise timidement.

— Exactement. C'est presque un coup d'État... Si vous voulez mon avis, la séance royale de lundi va être explosive.

— En attendant, j'ai une autre nouvelle à vous annoncer, fit Louise en se levant pour se rapprocher de la cheminée. Je trouve que cette journée est plutôt symbolique, alors il me plaît d'y ajouter ma pierre. Dans quelques mois, si tout se passe bien, j'aurais le plaisir d'offrir au royaume un nouveau sujet...

Les hommes mirent quelques secondes à réagir, mais Eléonore comprit tout de suite de quoi elle parlait.

— Oh ! Louise, c'est bien vrai, vous attendez un enfant ?

— Oui, le médecin me l'a confirmé après dîner, dit la jeune femme avec un grand sourire. La naissance est prévue pour le début de l'année prochaine...

— Quelle heureuse nouvelle ! Toutes mes félicitations, Matthieu, enchaîna Olivier en tendant la main au baron, muet de stupeur.

La joie qui se lisait sur son visage suffisait à remplacer tous les mots. Avec émotion, Matthieu prit sa femme dans ses bras et la serra contre lui avec force. Eléonore les contemplait, émue elle aussi. Elle sentit des doigts enserrer les siens et tourna la tête vers Olivier qui étreignait sa main avec un sourire complice.

Scène 4

22 juin 1789. Lorsque les députés de l'Assemblée nationale se présentèrent devant la salle pour la séance royale, ils furent informés que la séance était remise au lendemain. Le retard était dû aux débats sans fin qui agitaient le conseil du roi, face à un Necker de plus en plus

seul contre tous. Depuis deux jours, Louis XVI s'était mis au travail avec une ardeur inhabituelle : Eléonore ne s'était pas trompée en pensant que le monarque avait mal digéré le double affront de la proclamation en Assemblée nationale d'abord puis du Serment du Jeu de Paume ensuite, qu'il avait appris en pleine chasse. Il fallait donner une leçon aux insolents qui osaient défier son autorité. Louis XVI reprenait donc, un par un, jusque tard dans la nuit du 22 au 23 juin, les discours préparés auparavant par Necker.

Les députés, mis devant le fait accompli, cherchaient de nouveau une salle pour se réunir, les Menus-Plaisirs étant toujours fermés et la salle du Jeu de Paume inaccessible, le comte d'Artois l'ayant retenue pour toute la semaine. Personne ne fut dupe du pied de nez fait par le frère du roi, mais les députés se rabattirent sur l'église Saint-Louis, qui avait accueilli la procession inaugurale des États généraux le 4 mai.

À midi, près de cent cinquante députés du clergé, c'est à dire la majorité d'entre eux, se présentèrent à la porte pour se rallier à l'Assemblée nationale « si elle veut bien leur faire de la place ». Le président Bailly exultait et les curés furent accueillis à bras ouverts sous les acclamations des représentants. Deux membres de la noblesse entrèrent à leur suite, en catimini. Petit à petit, la séparation en trois ordres prenait du plomb dans l'aile.

Le lendemain, Eléonore voulut accompagner de nouveau ses hommes, comme elle disait, pour assister à la fameuse séance royale qui, cette fois, n'avait pas été ajournée. De nombreuses Gardes Françaises s'étaient déployées sur le parcours du roi, entre le château de Versailles et les Menus-Plaisirs. Le clergé et la noblesse furent installés en premier, tandis que le Tiers restait dehors, assez fâché d'être traité de la sorte, mais faisant contre mauvaise fortune bon cœur à la demande de Bailly. Enfin, vers onze heures du matin, on fit entrer les membres de l'Assemblée nationale par la petite porte, deux par deux, derrière leur président.

Installés dans les tribunes ouvertes au public, Eléonore et Olivier observaient la scène, n'en perdant pas une miette. Vers midi, le roi fit son entrée, accompagné des princes et des gens de sa Maison. Contrairement à la séance d'ouverture, pas un *viva* ne fusa sur son passage. Boudeur, visiblement mal à l'aise, Louis XVI s'installa à sa place, ainsi que les ministres, mais bientôt une rumeur naquit dans les premiers rangs et enfla très vite dans l'enceinte des Menus-Plaisirs.

— Necker n'est pas là ! constata soudain Eléonore en étouffant un cri derrière sa main.

Olivier de La Ferrière fronça les sourcils, cherchant du regard le banquier genevois mais dut se rendre à l'évidence : la chaise du ministre restait désespérément vide.

— Le roi l'a renvoyé ? hasarda le jeune comte.

— Je ne crois pas, répondit Eléonore. Vu la tête de Louis XVI, il n'est visiblement pas au courant de l'absence de son ministre. À mon avis, Necker a plutôt démissionné...

— Je n'aimais pas tellement le Genevois, mais ça n'augure rien de bon.

Le comte de La Ferrière ne croyait pas si bien dire. Lors de cette séance, Louis XVI intervint par trois fois pour lire ses discours, ce qui était fort rare. Le premier fut un avertissement.

— Je dois au bien commun de mon royaume, je me dois à moi-même de faire cesser vos funestes divisions.

Le secrétaire fit la lecture d'un catalogue de décisions dont la principale était le maintien des trois ordres et la délibération à part. Quelques réunions en commun étaient autorisées, mais sans public. C'était la douche froide pour les députés, si fiers de leur coup de force. Mais Louis XVI ne s'arrêtait pas là. Le deuxième discours fut un catalogue de trente-cinq décisions intitulé *Déclaration des intentions du Roi*, parmi lesquelles figurait l'abolition de la taille et le vote par les États provinciaux chaque année des impôts... mais seulement pour la bourgeoisie, puisque le roi rappelait que les deux premiers ordres continuaient d'en être exemptés.

Le troisième discours était une déclaration de guerre et acheva la mise à mort.

— Si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferais le bien de mes peuples ; seul je me considèrerais comme leur véritable représentant.

En clair, si les députés n'acceptaient pas ses décisions, les États généraux seraient dissous et le roi reprendrait la main. Ironie du sort, c'était la seule phrase que Louis XVI avait conservée du texte initial de Necker, mais en la détournant complètement de son intention première : au départ, l'avertissement s'adressait aux ordres privilégiés.

La fin du discours royal fut accueillie par un silence glacial que troublèrent à peine quelques timides applaudissements de la noblesse. Avant de se retirer, Louis XVI, visiblement troublé, ordonna aux députés de se séparer tout de suite et de se rendre dès le lendemain chacun dans la chambre qui lui était affectée.

Eléonore retenait son souffle ; elle savait que, la veille, les députés de l'Assemblée nationale avaient décidé, quoiqu'il arrive, de rester dans la salle à l'issue de la séance royale. C'est ce qu'ils firent, alors que les députés de la noblesse et la minorité du clergé sortaient docilement.

Il y eut quelques minutes de battement, pendant lesquelles les murmures allèrent bon train, commentant de ci delà ce qui venait de se passer, puis Sylvain Bailly prit la présidence de l'Assemblée. Il n'eut pas le temps de dire grand-chose : comme s'il s'attendait à cette rébellion, l'intendant des cérémonies du roi, Dreux-Brézé, entra pour rappeler l'ordre du roi.

Nouveaux murmures dans l'assemblée.

— Monsieur, l'Assemblée s'est ajournée après la séance royale, répondit Bailly avec déférence. Je ne peux la séparer sans qu'elle en ait délibéré... Je crois que la Nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordre.

Dreux-Brézé garda le silence puis s'inclina avant de tourner les talons pour sortir.

— Bien dit ! s'exclama Eléonore.

— Je crois que ça ne va pas s'arrêter là, murmura Olivier en désignant un député qui sortait de son rang, sur le passage de l'intendant. Regardez M. de Mirabeau. Il bouillonne.

Le comte, en effet, rouge de colère, lança sa célèbre apostrophe sur les talons de Dreux-Brézé.

— Allez dire à ceux qui vous ont envoyé que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes[2] !

Pendant ce temps, Bailly chassait les ouvriers qui commençaient déjà à démonter le décorum de la séance royale. Sieyès prit alors la parole, apaisant la tension palpable.

— Messieurs, nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Délibérons.

À ce moment, Eléonore recula de la tribune où elle se trouvait pour se diriger vers la sortie. Olivier la suivit.

— Où allez-vous ? demanda-t-il lorsqu'ils furent à l'extérieur.

— Je vais essayer de voir le roi. Je veux savoir ce qu'il a derrière la tête... Il n'est entouré que de mauvais conseilleurs.

— Je vous accompagne.

Louis XVI ne fit pas de façons lorsque le chevalier de Keroman et le comte de La Ferrière se présentèrent à Versailles. Il les reçut dans sa bibliothèque, comme s'il avait besoin, après l'épreuve de la séance royale, de se changer les idées.

— Un roi a-t-il le droit de penser à autre chose qu'à son royaume, ne serait-ce que quelques minutes par jour ? fit-il d'un ton fataliste alors qu'on frappait à la porte. Je constate que ce n'est malheureusement pas possible... Entrez !

---

[2] Il semblerait que, selon les Mémoires de Bailly, qui sont plutôt fiables, la phrase de Mirabeau a plutôt été celle-ci : "Allez dire à ceux qui vous envoient que la force des baïonnettes ne peut rien contre la volonté de la Nation".

Peu de temps après, le marquis de Dreux-Brézé fut annoncé. Ce dernier s'inclina devant le monarque et l'informa, en quelques mots, du refus de l'Assemblée nationale de se disperser comme il l'avait demandé.

Eléonore vit le roi changer de couleur, passant de la surprise à la colère, terminant dans la perplexité la plus totale. C'était le pire affront de tous les temps. Pourtant, il finit par hausser les épaules.

— Ils veulent rester ; eh bien, foutre, qu'ils restent !

Sous le coup de la colère, le roi pouvait parfois être grossier. Une fois le marquis sorti, il se tourna de nouveau vers Eléonore et Olivier, comme pour s'excuser de son écart de langage.

— Ce n'est que partie remise, murmura-t-il. Je dois gagner du temps... Je vais convoquer Necker et refuser sa démission, que j'ai découverte en rentrant à Versailles.

— Pourquoi gagner du temps, Sire ? demanda Eléonore presque timidement.

Elle n'avait pas l'habitude de voir le roi aussi déterminé.

— Pour laisser le temps aux régiments de province que j'ai convoqué d'arriver, répondit Louis XVI sombrement.

Scène 5

Lorsque le valet annonça l'arrivée de M. de La Fayette au salon d'Eléonore, celle-ci se réjouit de revoir le jeune homme. Depuis l'aventure américaine, Gilbert de La Fayette s'était rapproché d'Olivier de La Ferrière. Brillants marins tous les deux, officiers de la nouvelle génération, ils avaient presque le même âge, la même fougue et la même loyauté envers le roi. La Fayette serait, dans les prochaines années, le conciliateur auto-proclamé entre les députés et le roi.

— Connaissez-vous la dernière rumeur qui court depuis Versailles ? fit-il à Eléonore en la saluant. Necker est en route actuellement pour la Belgique... Le roi l'a renvoyé !

— Ah ! Ça y est...

— Vous ne paraissez pas surprise... Vous êtes bien la seule : les députés de l'assemblée nationale sont estomaqués, reprit La Fayette en prenant place sur un fauteuil.

— En effet, je vais vous surprendre, mais je m'y attendais. Louis XVI a refusé sa démission le jour de la séance royale uniquement pour gagner du temps, expliqua-t-elle. Il a laissé croire qu'il s'inclinait devant la puissance de l'Assemblée, mais en réalité il n'a qu'une idée en tête...

— Vous m'effrayez... Quelle est donc son idée ?

— Renvoyer l'assemblée nationale.

La Fayette resta bouche bée.

— Renvoyer l'assemblée nationale ! s'exclama-t-il. Mais que faites-vous de son ordre au clergé et à la noblesse de se joindre au Tiers, le 27 juin dernier ?

À la suite de cette réunion, l'assemblée euphorique avait pris le nom d'Assemblée constituante, avec l'objectif de donner une Constitution à la France. Eléonore regarda le général avec un sourire en coin.

— Vous qui êtes soldat, monsieur, vous n'avez jamais feinté une manœuvre pour tromper l'ennemi ?

— Oh, ça, c'est trop fort ! Vous croyez le roi capable d'un tel machiavélisme ?

— Malheureusement, je crois qu'il a fini par le devenir, soupira Eléonore fataliste. Qui le roi a-t-il nommé à la place de Necker ?

— A priori, personne, répondit La Fayette. Montmorin et Saint-Priest ont été remerciés aussi. Le baron de Breteuil a reçu la responsabilité du Conseil des finances et La Vauguyon les affaires étrangères, mais aucun des deux n'est « principal ministre » comme l'était Necker. Et il a confié le commandement général des troupes à Besenval.

— Voilà un gouvernement de choc ! commenta Eléonore mi-figue mi-raisin. Sauf que c'est trop tard, à mon avis. Louis XVI aurait dû agir voici deux mois...

— Quoiqu'il en soit, cette nouvelle a relégué au second plan le projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen que j'avais déposé hier sur le bureau de l'Assemblée ! J'étais pourtant plutôt fier de ma proposition, inspirée de la déclaration d'indépendance américaine... Votre mari trouvait le texte plutôt réussi !

Eléonore sourit.

— Ce n'est que partie remise, dit-elle en se levant pour ouvrir la grande fenêtre du salon. Ah ! Quelle chaleur... Ce temps lourd et malsain n'augure que des orages !

— Oui, tous les Parisiens sont dehors, dans les rues et dans les jardins publics, pour chercher de l'air... et du pain.

La disette avait encore pris de l'ampleur en ce début d'été : la foule se bousculait autour des boutiques de boulangers qui procédaient à une distribution parcimonieuse d'un pain noir, âcre et amer, quasi immangeable. L'atmosphère était explosive et le roi ne pouvait même plus compter sur les compagnies de Gardes Françaises : une à une, elles se ralliaient au peuple et à l'Assemblée. Deux compagnies mutinées le 25 juin avaient été libérées cinq jours plus tard de leur prison de l'Abbaye par le peuple. L'état-major ne pouvait plus s'appuyer que sur les mercenaires, exempts de sentiments patriotiques.

— Les gens pensent que la cherté du pain vient des droits d'entrée, expliqua La Fayette. En venant chez vous, j'ai vu plusieurs attroupements aux barrières d'octroi pour faire passer de force les denrées...

Les barrières d'octroi étaient comme des péages auxquels chaque marchandise devait se soumettre avant d'entrer dans Paris. Elles étaient si menacées depuis début juillet que les troupes protégeaient les receveurs. L'agitation restait cependant sporadique jusqu'à présent, les gens croyaient toujours en Necker. La nouvelle de son renvoi, lorsqu'elle eut gagné Paris, allait mettre le feu à cette atmosphère hautement inflammable.

Olivier de La Ferrière entra dans le salon sans prévenir, contrairement à son habitude. Lorsqu'il vit La Fayette, il parut soulagé.

— Ah, vous tombez bien, Gilbert, dit-il sans autre préambule. Il y a du grabuge autour du Palais Royal... Le peuple ne digère pas du tout le renvoi de Necker.

— Je viens avec vous, décida La Fayette en prenant son chapeau. Mes hommages, madame de La Ferrière !

Eléonore inclina la tête vers le jeune homme et tendit sa main à son mari.

— Ne sortez pas, lui dit-il. Cette agitation ne me dit rien qui vaille...

— Ne vous inquiétez pas, j'ai prévu de préparer la fête d'anniversaire d'Alexandre pour après-demain. Soyez prudent !

Il lui dédia un beau sourire et s'en fut avec Gilbert de La Fayette vers le Palais Royal. Aux alentours du château du duc d'Orléans, le cousin du roi réputé pour son libéralisme, les orateurs d'un jour avaient pris d'assaut les tables du Café de Foy pour en improviser des tribunes. Les jardins débordaient de gens affublés d'un ruban vert accroché à leur chapeau.

— Portez haut la couleur de l'espérance ! vociférait un jeune homme debout sur sa table, un pistolet dans chaque main. Ils ont renvoyé Necker... Après ce coup-là, nul doute qu'ils méditent une Saint-Barthélémy des patriotes ! Nous devons nous protéger, aux armes, aux armes !

— Vive Camille Desmoulins ! hurlait la foule déchaînée. Portons la cocarde verte !

La Fayette regarda Olivier, consterné. La foule embrigadée commençait à déborder sur les rues, partant en procession vers le boulevard du Temple, faisant fermer l'Opéra et les théâtres sur son passage en signe de deuil. On récupéra dans une boutique de sculpteur deux bustes en cire de Necker et du duc d'Orléans derrière lesquels le peuple déambulait, criant « aux armes ! » aux passants hébétés. Le cortège s'engagea place Vendôme, traversa la place Louis XV et se retrouva aux Tuileries, face aux mercenaires de Lambesc.

Olivier de La Ferrière et La Fayette se désolidarisèrent de la procession pour essayer de gagner la rive gauche. De nouveau, ils virent des nombreux soldats des Gardes Françaises passer dans le camp de la révolte. Les troupes de Lambesc, prises dans un déluge de pierres et autres projectiles improvisés, reculaient, non sans avoir chargé la foule, laissant des cadavres sur son passage.

Le soir tombait mais ne calmait pas les ardeurs des manifestants dont la détermination enflait au fur et à mesure de son avancée. Des milliers de gens étaient dehors, personne ne comptant reprendre le travail le lendemain. Les régiments de Suisses se replièrent au Champ-de-Mars après avoir tenté de protéger les dépôts d'armes mais leur manœuvre malheureuse de passer rive droite en utilisant des bacs au lieu d'emprunter simplement le Pont-Neuf acheva de déchaîner les émeutiers : dans la nuit, la majorité des barrières d'octroi furent incendiées et détruites.

Le 13 juillet 1789 débuta au son du tocsin.

Épuisé par cette nuit d'émeutes, Gilbert de La Fayette entraîna Olivier avec lui jusqu'à l'Hôtel de ville pour prendre un peu de repos. La foule pillait au hasard, en commençant par le couvent Saint-Lazare où elle récupéra du vin, de la bière, du vinaigre, de l'huile, des roues de gruyère, du beurre et des charrettes entières de blé. Elle en profita pour libérer quelques prisonniers "de mauvaise réputation", mais ne trouva point d'armes. Hébétés, les émeutiers tournèrent en rond jusqu'à midi, sans chef et sans but précis.

À l'Hôtel de ville, les deux officiers trouvèrent les lieux en effervescence : des ouvrières confectionnaient à la hâte des cocardes bleu et rouge, les couleurs de la ville de Paris. Intrigués, ils interrogèrent l'une d'entre elles.

— Nous n'avons pas le temps de faire un uniforme complet, expliqua une couseuse à la voix nasillarde. Alors, on fait un signe de reconnaissance pour la milice...

— La milice ? répéta La Fayette. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

— Regardez, voilà M. de Flesselles, il nous en dira sûrement plus...

Le nouveau prévôt des marchands arrivait en effet au-devant d'eux et se fit un plaisir d'élucider ce mystère tout relatif : quelques bourgeois électeurs de Paris (ils avaient élu voici quelques jours la dernière députation parisienne du Tiers à l'Assemblée) étaient venus le trouver au petit matin pour proposer de se rassembler afin de protéger les biens contre "la lie du peuple" mas aussi contre les soudards.

— Des recruteurs sont dans les quartiers en train d'enrôler des volontaires, nous avons déjà douze mille hommes, expliqua le prévôt. Sauf votre respect, messieurs, puisque la noblesse et l'armée ne sont manifestement plus en mesure de protéger la ville, les bourgeois s'organisent de leur mieux...

— Et ils ont raison, approuva Gilbert de La Fayette. Dans ces temps troublés, nul ne sait de quoi demain sera fait. Vous pouvez en tout cas compter sur moi pour appuyer votre démarche...

— Pour l'instant, nous avons surtout besoin d'armes, répondit Flesselles.

La Fayette ne le savait pas encore, mais ce début de milice allait donner naissance à la Garde Nationale dont il prendrait bientôt la tête. Les deux hommes rentrèrent fourbus à leurs domiciles respectifs. Au soir du 13 juillet, le soulèvement était général, bien que canalisé et la principale préoccupation du peuple était de trouver des armes. Il remit au lendemain cette quête en décidant d'aller en chercher là où il y en avait, c'est à dire à l'Arsenal ou aux Invalides. À ce moment-là, personne encore n'évoquait la Bastille.